

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTIONS COMMUNALES

L'annonce de votre demande de subvention - dûment remplie et signée - marque son enregistrement formel. Elle doit être adressée à l'Administration communale. Sous réserve de validation de la demande de subvention et des montants à disposition, la demande sera traitée selon l'ordre d'arrivée allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

A ce stade, vous voudrez bien remplir le formulaire ci-dessous et le retourner à l'Administration communale avec les documents obligatoires.

COCHER LA MESURE PROJÉTÉE

INSTALLATION DE :

Remplacement d'un chauffage à mazout, à gaz ou électrique par une pompe à chaleur sol-eau (sondes géothermiques). Subvention communale de CHF 2'000.-

Documents obligatoires à fournir :

- Copie de la décision d'octroi de la subvention cantonale émise par le Service de l'Énergie (SdE) du Canton de Fribourg
- Inscription dans FRIAC ou dispense de permis

Remplacement d'un chauffage à mazout, à gaz ou électrique par une pompe à chaleur air-eau sans refroidissement estival. Subvention communale de CHF 1'000.-

Documents obligatoires à fournir :

- Copie de la décision d'octroi de la subvention cantonale émise par le Service de l'Énergie (SdE) du Canton de Fribourg
- Inscription dans FRIAC ou dispense de permis

Remplacement d'un chauffage à mazout, à gaz ou électrique par un chauffage au bois (pellet, plaquettes, bûches). Subvention communale de CHF 2'000.-

Documents obligatoires à fournir :

- Copie de la décision d'octroi de la subvention cantonale émise par le Service de l'Énergie (SdE) du Canton de Fribourg
- Inscription dans FRIAC ou dispense de permis

Raccordement au réseau de chauffage à distance de la Commune. Subvention communale de CHF 500.-

Documents obligatoires à fournir :

- Validation par Neyergie SA

Pose de panneaux solaires photovoltaïques. Subvention communale de CHF 500.- au-dessus de 4 kWc

Documents obligatoires à fournir :

- Copie de l'offre pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques
- Inscription dans FRIAC ou dispense de permis

Réalisation d'une analyse énergétique du bâtiment CECB Plus. Subvention communale, jusqu'à CHF 500.- à hauteur de 25 %

Documents obligatoires à fournir :

- Copie de l'offre pour le CECB Plus

DEMANDEUR/EUSE

Nom

Prénom

Adresse

NPA/Lieu

Tél. privé

Tél. mobile

E-mail

BÂTIMENTS OÙ SERONT RÉALISÉS LES TRAVAUX

Adresse

NPA/Lieu

Le/la soussigné-e confirme l'annonce de la mesure projetée ci-dessus et déclare vouloir bénéficier de la subvention communale pour autant que les conditions d'octroi soient remplies, a pris connaissance de la Directive communale et s'engage à fournir tous les documents nécessaires au traitement du dossier en temps voulu, comme indiqué dans la Directive communale et le formulaire correspondant à la mesure projetée (sera envoyé par la Commune).

Lieu et date

Signature du/de la demandeur/euse

A remplir par le Conseil communal

Préavis communal réservé sous conditions

Le Conseil communal préavis

favorablement la demande

défavorablement la demande

En cas de préavis favorable de votre demande, veuillez nous retourner le formulaire annexé dûment rempli à la fin des travaux.

Neyruz, le

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Jean-Pierre Corpataux

Nicolas Wolleb